

VARA PRODUCTION

45 avenue de la Rijole

09100 PAMIERS

Email : direction@varaproduction.fr

Tel : 0561673721



Formation harcèlement dans la fonction publique hospitalière : Reconnaître, intervenir et accompagner

Formation rendue obligatoire à partir de 2024 par le Ministère de la santé , avec un délai de 3 ans, pour tous les professionnels travaillant dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière".

Durée: 4.00 heures (0.50 jours)

Lieux : Dans vos locaux

Profils des apprenants

- Tout public travaillant dans la fonction public hospitalière (EHPAD, Hôpitaux, résidences, accueil de jour, SSIAD...)

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

Cette formation est accessible à tous. Si vous avez besoin d'une aide ou d'un aménagement spécifique. Nous nous engageons à trouver les solutions les mieux adaptées à votre handicap.

Délais d'accès

6 semaines

Objectifs pédagogiques

- Former les stagiaires sur la prévention et la lutte contre la discrimination et le harcèlement
- Connaître les procédures de signalement et d'accompagnement des victimes, ainsi que sur les réponses à apporter en cas de discrimination ou de harcèlement
- Informer sur les obligations légales en matière de prévention et de lutte contre la discrimination et le harcèlement
- Présenter les bonnes pratiques et les actions de prévention possibles pour lutter contre la discrimination et le harcèlement dans la fonction publique hospitalière

Contenu de la formation

- Le cadre juridique et ses réformes en fonction publique hospitalière
 - Se familiariser avec les dispositions du code pénal, le droit administratif dans la fonction publique hospitalière et du droit du travail
 - Retour sur le cadre juridique en matière de discriminations, sexisme et harcèlement : la loi Sauvadet de 2012 et ses implications dans la lutte contre les discriminations au sein de la fonction publique hospitalière, la réforme du 6 août 2019 dans le domaine hospitalier et le Décret n° 2020-1493
 - Rappel de la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique

VARA PRODUCTION | 45 avenue de la Rijole PAMIERS 09100 | Numéro SIRET : 80382380600036 |

Numéro de déclaration d'activité : 73090050109 (auprès du préfet de région de : Occitanie)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

VARA PRODUCTION

45 avenue de la Rijole

09100 PAMIERS

Email : direction@varaproduction.fr

Tel : 0561673721



- Prévenir le harcèlement moral
 - Se former au harcèlement moral permet de se défendre, mais aussi de protéger les autres
 - Cette formation interactive vise à plonger les apprenants dans une situation potentielle de harcèlement moral avec plusieurs cas concrets de mises en situations avec des perspectives différentes
- Le harcèlement sexuel au travail
 - Prévenir les agissements sexistes le harcèlement sexuel
 - Comprendre les dangers qu'ils représentent pour l'individu et la structure hospitalière
 - Savoir comment réagir face à une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur en prévention harcèlement moral et sexuel

Ressources pédagogiques et techniques

- Vidéo en motion design sur les bases juridiques, mises en situation immersives des stagiaires dans les situations potentielles de harcèlement moral au travail, vidéo animées et jeux de détection avec correction des erreurs, quiz en continue, débriefing
- Formation ludique avec mise en situation interactive immersive participe à l'élaboration des actions de prévention contre le harcèlement sexuel, les agissements sexiste et le harcèlement moral

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Echange avec le groupe
- Quiz d'évaluation

Documents remis à l'issue de la formation

Délivrance d'une attestation de formation